



« Hall locomotives » NeiSchmelz : présentation de la micro-brasserie/restauration

– 29 avril 2022 –

Ce vendredi 29 avril 2022 figurait à l'ordre du jour de la séance du conseil communal « l'approbation du contrat de bail commercial avec la société « Cattitude s.à.r.l. » au sujet de la location et de l'exploitation d'un restaurant/brasserie et de l'installation et de l'exploitation d'une micro-brasserie sur l'ancien site industriel NeiSchmelz, Hall Ateliers Locomotives. »

Cadre historique

Le projet NeiSchmelz a débuté avec la fermeture définitive du laminoir d'ArcelorMittal en 2005. Les 40 hectares de friches industrielles sont dès lors dédiés à un écoquartier à émission neutre en CO². Le site ne sera pas exclusivement dédié au logement, puisqu'un peu plus de la moitié des locaux seront affectés à d'autres fonctions qu'elles soient commerciales, administratives ou culturelles.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le restaurant/brasserie ainsi que la micro-brasserie.

La micro-brasserie du hall des locomotives : un clin d'œil au passé

Fort de ce passé industriel profondément ancré dans l'histoire de la ville, le concept gastronomique recherche aussi l'ambition de faire revivre l'histoire brassicole locale et l'emblématique « Johannisbräu ».

Un simple panneau de rue portant l'inscription « rue de la Brasserie » est aujourd'hui la seule référence visible à Dudelange comme ville brassicole. La société « Brasserie de Dudelange » fut créée en 1937.

En 1964, la brasserie de Dudelange est reprise par la brasserie Funck-Bricher de Luxembourg. La distribution de bière est maintenue pendant six années supplémentaires à Dudelange avant la fermeture définitive de la brasserie en 1970.

Un appel à candidature a été publié le 20 novembre 2021 dans la presse nationale pour la location et l'exploitation d'un restaurant/brasserie et l'installation et l'exploitation d'une micro-brasserie. Aux termes de la procédure a été retenue la société Cattitude s.à.r.l. L'ouverture officielle est prévue pour cet automne.

Le projet en chiffres

Le bâtiment

L'« Atelier locomotives », d'une longueur de près de 50m et d'une largeur de 16m, a été construit en 1956 par l'ARBED. Il constituait à l'époque une pierre angulaire du transport par rail de l'acier produit par l'usine. 2 voies pour les locomotives – les rails sont encore visibles - traversent le bâtiment. Des travaux de grande envergure ont dû y être effectués.

Le restaurant/brasserie et la micro-brasserie

Une surface de 420 m² sera dédiée au lieu de restauration et de débit de boissons. Viennent s'ajouter une cuisine de production complètement équipée d'une surface approximative de 55 m².

La terrasse extérieure comportera 300 m².

La micro-brasserie bénéficiera d'une surface de 430 m².

Les travaux

La toiture, la dalle de béton, le nettoyage et la peinture de la structure métallique ainsi que le renouvellement des bacs et des descentes des eaux pluviales (gouttières) sont pris en charge par le Fonds du Logement.

L'installation des canalisations sous la nouvelle dalle, du chauffage, le raccordement aux réseaux, la structure métallique pour la brasserie et les containers pour la cuisine, les sanitaires et la terrasse, les nouvelles fenêtres, les installations techniques et l'aménagement des alentours sont pris en charge par la Ville de Dudelange, qui bénéficie de quelques subsides (en particulier pour les nouvelles fenêtres).

Le montant des investissements s'élève pour la Ville de Dudelange à 3 250 000€.

Le collège des bourgmestre et échevins,

Dan Biancalana, bourgmestre

Loris Spina, René Manderscheid, Josiane Di Bartolomeo-Ries, Claudia Dall'Agnol, échevins